

# Le développement et la reconnaissance des compétences

Louise Miller, conseillère  
Service de l'éducation de la FTQ



## Des constats qui appellent des réponses

- % élevé de travailleurs et travailleuses sans qualification reconnue;
- Le milieu de travail a été, pour plusieurs personnes, le principal lieu de formation et d'apprentissage;
- Il y a peu de formation hors scolaire officiellement reconnue et la formation offerte par le réseau d'éducation n'est pas accessible à tous.

### Conclusion

Pour faciliter l'accès à la formation et à l'apprentissage, diverses stratégies peuvent et doivent être développées et accessibles en emploi.

## Un grand objectif :

Augmenter le niveau de qualification de la main-d'œuvre

## Des moyens :

- En développant les compétences des travailleurs et des travailleuses;
- En reconnaissant les compétences acquises en milieu de travail.

3

## Des avancées importantes

- Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (loi sur le 1 %);
- Responsabilités de la Commission des partenaires et des comités sectoriels vs la formation de la main-d'œuvre;
- Cadre de développement et de reconnaissance des compétences.

...

4

- Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.
  - Priorité à la formation de base;
  - Rehaussement des compétences des adultes:
    - Nouveaux modes de formation;
    - Accès à un 1<sup>er</sup> diplôme ou qualification reconnue;
    - Ouverture du réseau de l'éducation.
  - **Reconnaissance des acquis et des compétences.**

5

## Reconnaissance des acquis et compétences (RAC)

6

## Pourquoi?

### Pour les individus

- Question d'équité
- Mobilité sur le marché du travail

### Pour les entreprises

- Garantie de main-d'œuvre qualifiée lors de l'embauche
- Travailleuses et travailleurs reconnus = plus motivés et plus productifs

7

## Les principes

- Toute personne a droit à la reconnaissance sociale de ses acquis et compétences; elle doit cependant démontrer qu'elle les maîtrise;
- Une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà; ce qui importe, c'est ce qu'une personne a appris et non les lieux, circonstances ou méthodes d'apprentissage.

8

## Comment reconnaître

- Il faut :
  - Pouvoir comparer, avoir des programmes, des systèmes auxquels se référer;
  - Des moyens pour démontrer que nous maîtrisons les connaissances et les compétences.

9

Les systèmes de  
qualification au Québec  
et la RAC

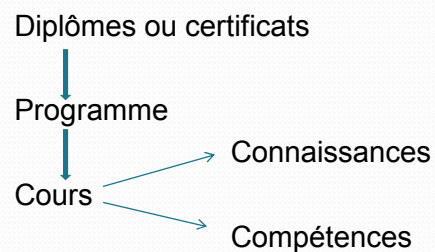
10

# Les réseaux de l'éducation

- ❑ Diplôme d'études secondaires (DES)
- ❑ Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- ❑ Attestation d'équivalence d'études secondaires (AEC)
- ❑ Attestation d'études professionnelles (AEP)
- ❑ Diplôme d'études collégiales – régulier ou technique (DEC)
- ❑ Attestation d'études collégiales (AEC)
- ❑ Diplôme d'études universitaires

11

## Référentiels



**Attention:** La reconnaissance des acquis et compétences (RAC) n'est pas encore accessible pour tous les programmes

12

## Les outils de mesure

- Étude du dossier
- Examen
  - Cours par cours
  - Bloc (TENS – GEDS)
- Évaluation par un spécialiste en situation pratique (démonstration)
- Analyse comparée (scolarité hors Québec)

13

## Les résultats

- Reconnaissance de compétences maîtrisées (FP-FT);
- Liste des cours reconnus;
- Identification des connaissances et compétences manquantes;
- Identification de moyens pour les acquérir et compléter le programme menant à une certification reconnue.

14

## Démarche individuelle

- ❑ Service de reconnaissance des acquis
  - ❑ Commission scolaire
  - ❑ Collège
  - ❑ Université
- ❑ Gratuit (sauf inscription) au niveau secondaire
- ❑ Variable pour les collèges et universités

15

## Démarche collective

- ❑ Licenciement collectif annoncé
- ❑ Entente patronale/syndicale
- ❑ Projet syndical
  
- Services de reconnaissance des acquis
- Services aux entreprises (C.S. et collèges)
- Consultants spécialisés

16



# Le Réseau de l'emploi

- Certificat de qualification professionnelle
  - Métiers réglementés hors-construction et construction
  - **Cadre de développement et de reconnaissance des compétences**
    - **Ex: programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)**
- Attestation de compétences professionnelles
- Sceau rouge

17

## Cadre de développement et de reconnaissance des compétences

- Intégré dans la Loi 65 (loi sur le 1 %)
- Responsabilité de la CPMT et des comités sectoriels
- Normes professionnelles pour des métiers ou fonctions de travail
- Pour les entreprises et les personnes en emploi
- Certificat de qualification et attestations de compétences par l'État

18

## Processus menant à la norme professionnelle

L'élaboration d'une norme professionnelle pour l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle							
Un métier ou une fonction de travail							
Analyse de la situation de travail							
Tâche		Tâche			Tâche		Tâche
Opération	Opération	Opération	Opération	Opération	Opération	Opération	Opération
Compétence		Compétence			Compétence		Compétence
Profil de compétence							
Norme professionnelle							
Certificat de qualification professionnelle							

19

## La norme adoptée

- Choix des stratégies et moyens d'apprentissage (ex. : PAMT)
- Choix des mécanismes de reconnaissance des compétences

20

## Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

- Métiers ou fonctions de travail
- Formation professionnelle de base ou spécialisation
- Apprentissage en situation de travail
- Développement et reconnaissance des compétences

21

## Caractéristiques

- Processus structuré pour
  - Encadrement
  - Développement
  - Reconnaissance des compétences
- Approche « compagnon-apprenti »
- Carnet de l'apprenti
- Contenus théoriques / formation hors production
- Entente employeur, syndicat, compagnon et apprenti

22

## Exemples de métiers couverts par un PAMT

- Machiniste mouliste - secteur des Plastiques
- Poissonnier - secteur du Commerce de l'alimentation
- Opérateur de métier à filer - Textile
- Opérateur en nettoyage industriel - Environnement
- Pressier sur presse rotative - Communication graphique
- Assembleur de charpentes métalliques - Fabrication métallique industrielle
- Multi-secteurs : vendeur, soudeur, peintre industriel
- Tous les secteurs : **Compagnon**

23

## La reconnaissance des compétences dans un PAMT

- Entente patronale/syndicale
- Carnet d'apprentissage = outil principal
- Évaluation en situation de travail par le compagnon.
  - Attestation des compétences maîtrisées
  - Identification des compétences manquantes
  - Apprentissage de ces compétences
  - Reconnaissance complète ou partielle
  - Recommandation de certification ou attestation

24

## Tant pour le développement que la reconnaissance des compétences, Emploi-Québec:

- assure le suivi de l'entente;
  - confirme et enregistre les compétences maîtrisées;
  - délivre les attestations de compétences.
- 
- Le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale émet le certificat de qualification

25

### Attention:

- Voir sur les sites d'Emploi-Québec et des comités sectoriels de main-d'œuvre les métiers, professions et fonctions de travail pour lesquels des programmes existent.

26

## Démarche individuelle

- Avoir déjà occupé un emploi en lien avec le métier de l'apprentissage;
- Personne sans emploi : s'adresser au Centre local d'emploi (CLE);
- Personne en emploi : s'adresser au Centre local d'emploi (CLE) ou vérifier avec les représentants FTQ des comités sectoriels ou des conseils régionaux des partenaires.

27

## Démarche collective

- Négocier le projet avec l'employeur;
- Vérifier la liste des métiers pour lesquels des programmes et PAMT existent;
- Communiquer avec nos représentants dans les CSMO et CRPMT;
- Communiquer avec le service aux entreprises des CLE ou avec le comité sectoriel.

28

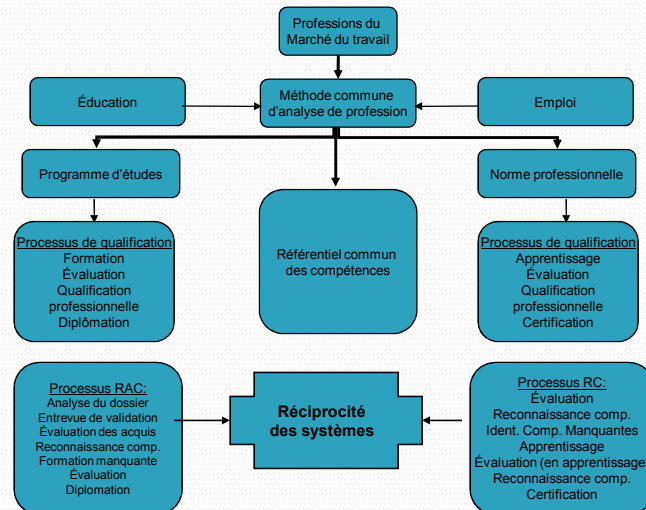
# Conclusion

29

- La pression des milieux de travail a amené les réseaux de l'éducation à développer de nouveaux programmes et services;
- Les milieux de travail disposent maintenant de programmes et de moyens qui leur sont propres pour **développer** et **reconnaître** les compétences des travailleurs et des travailleuses;
- Les réseaux et les systèmes doivent maintenant viser la reconnaissance réciproque.

30

## Modèle visé de reconnaissance des compétences entre les réseaux de l'éducation et de l'emploi



31

## Des travaux à poursuivre

- Élargir l'accès à la RAC à l'ensemble des programmes;
- Améliorer l'accès aux formations manquantes;
- Reconnaissance des acquis vs droit de pratique
  - Exigences des ordres professionnels
  - Conditions d'exercices de certains métiers
- Des accords interprovinciaux et internationaux de reconnaissance mutuelle

32